

# Les points de suspension dans Le Canard enchaîné ou l'implicite au croisement du pré-, du post-, du méta-et de l'infradiscursif

Annabelle Seoane

## ► To cite this version:

Annabelle Seoane. Les points de suspension dans Le Canard enchaîné ou l'implicite au croisement du pré-, du post-, du méta-et de l'infradiscursif. Revue Signes [En ligne], Signes, discours et sociétés, 2016, 17, <<http://ec2-52-11-162-110.us-west-2.compute.amazonaws.com/lodel/revue-signes/index.php?id=79>>. <hal-01407036>

HAL Id: hal-01407036

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01407036>

Submitted on 1 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les points de suspension dans *Le Canard enchaîné* ou l'implicite au croisement du pré-, du post-, du méta- et de l'infradiscursif

Annabelle Seoane, Maître de conférences, CREM, Université de Lorraine (France), [annabelleseoane@yahoo.fr](mailto:annabelleseoane@yahoo.fr)

## Résumé

Dans une approche d'analyse du discours, cet article s'intéresse à la façon dont le journal satirique français *Le Canard enchaîné* utilise les points de suspension pour construire une posture de dénonciation et de connivence en jouant sur la tension entre le dit et le vouloir dire. Leur fonctionnement articule trois dimensions (sémantique, discursive et sémiotique) et participe à la dialogisation et à l'idéologisation du discours, au creux d'une énonciation satirique. En cela, les points de suspension agissent aux niveaux pré-, post-, méta- et infradiscursifs, entre préconstruits sémantiques et « à construire » sémantiques, entre détermination générique et visée pragmatique.

*From a discourse analysis approach, this article deals with how Le Canard enchaîné, a satirical French newspaper, uses ellipses to build a posture of denunciation and complicity by playing on the tension between what is said and what is meant. Their functioning articulates three dimensions (semantic, discursive and semiotic) and participates in the dialogisation and in the ideologisation of the discourse, in a satirical enunciation. In that respect, ellipses act at the pre-, post-, meta- and infradiscursive levels, between semantic prebuilt and semantic "building", generic determination and pragmatic target.*

## Mots-clés

points de suspension, ponctuation, analyse du discours, presse satirique, ethos, dialogisme

*suspension points, punctuation, discourse analysis, pragmatics, satire, satirical press, ethos, dialogism*

## Introduction

Il suffit d'observer la une de l'hebdomadaire *Canard enchaîné*, journal satirique paraissant le mercredi pour se rendre compte de la présence récurrente de points de suspension (en surtitre du journal (a), dans les phylactères attribués aux dessins des deux canards routiniers (b), en manchette de la une, en grand titre (c), ou en titre d'un article en première page (d)) :

(a) « Accident de Brétigny : la SNCF a voulu tromper les juges. La preuve... » (06/01/2016)

(b) « Au Salon de l'agriculture / Les gardes du corps de Hollande craignent une manif.../...de céréales-killers ! » (24/02/2016)

(c) « Tirs de kalachnikov avant la venue du Premier ministre à Marseille. Valls : "Ma visite a eu beaucoup... d'impacts !" » (11/02/2015)

(d) « Non, non, l'UMP n'est pas morte... » (03/06/2015)

C'est cette profusion qui a éveillé notre attention : tous ces points de suspension y ont-ils la même fonction ? Que contribuent-ils à élaborer par ce suremploi ? Quel lien établir entre ces marqueurs syntaxiques para-énonciatifs, le genre discursif et l'énonciation satirique, revendiquée ici ?

Cet usage de marqueurs ponctuels n'est pas un épiphénomène, le journal en fait en effet un emploi massif. Ainsi, dans les huit pages d'un numéro, on dénombre en moyenne trente-six occurrences sur la centaine d'unités discursives de genres différents (articles, brèves, dessins, etc.), soit un tiers des unités qui comporte des points de suspension. 14 % apparaissent en avant-dernier énoncé/avant-dernier paragraphe, 44 % en toute fin de discours, 42 % en fin de paragraphe intratextuel. Installés de façon récurrente en fin de séquence discursive et dans des énoncés de clôture, ces points révèlent donc une valeur pragmatique, parfois argumentative, non négligeable. Ces observations se vérifient dans la plupart des autres numéros du journal pour lesquels nous avons effectué ce calcul.

Si les points de suspension sont habituellement associés à une stratégie d'adoucissement du dire, le grand nombre de leurs occurrences souligne cette tension entre le dit et le vouloir dire, entre les faits narrés et les

enjeux et incidences cachés qui tendent à être, au final, dévoilés. Cette disjonction sémantico-pragmatique s'opère entre ce qui est dit et les intentions qui recouvrent autant de contenus sous-entendus relevant d'un fonctionnement dialogique<sup>1</sup>. La posture satirique pose un ethos<sup>2</sup> de dénonciation qui, pour diverses raisons, reste dans un non-dit, ou dans un non-totalement-dit (voir Seoane 2015). Le locuteur du *Canard* utilise cet escamotage du dire d'un point de vue pragmatique pour accomplir un acte de langage de disqualification et de construction d'un ethos impertinent, libre de toute forme d'assujettissement politico-médiatique et pour établir une relation particulière avec son lecteur. À cet égard, les points suspensifs sous-tendent l'activation d'un système d'inférences implicites par le lecteur (Kerbrat-Orecchioni 1986) qui, par son interprétation contribue dès lors à étayer et légitimer la critique comme ressort argumentatif. L'implicite, tout en restant implicite, commence à se dévoiler.

Notre réflexion abordera en premier lieu le fonctionnement général des points de suspension : entre dire manifeste et dire latent. Ils agissent en lieux propices de mise en œuvre d'effets de masquage du dire, du non-dire ou du non-pouvoir-dire, indexés sur un fonctionnement en discours. Nous nous proposons d'abord de montrer que ces procédés agissent aux niveaux pré-, post-, méta- et infradiscursifs puis d'en relever le fonctionnement elliptique et leur iconicité signifiante.

En second lieu, nous nous focaliserons sur l'utilisation particulière des trois points dans le cadre d'une énonciation satirique. Nous étudierons d'abord le fonctionnement d'un article significatif dans lequel leur emploi abondant révèle leur double fonction d'impliciter du contenu par l'intégration de discours de différents énonciateurs et d'agir en signaux de métadiscursivité en sémiotisant le seuil de la légalité (la frontière tacite/explicite renvoyant alors à celle entre légal/illégal). Les points de suspension posent alors une interaction dialogique qui rend opératoire la discordance entre texte, cotexte et contexte en articulant des problématiques endophoriques (ethos, connivence, impact du genre) à des enjeux exophoriques d'idéologisation voire de politisation du dire.

En dernier lieu, nous analyserons leur utilisation dans un cadre plus large, celui de séquences génériques plus significatives d'une énonciation satirique. Leur fonctionnement par décalage, effet d'attente et co-énonciation subit l'impact du genre mais également l'impact de la dimension argumentative sous-jacente : il s'agit alors d'impliciter du contenu pour idéologiser, paradigatiser le discours.

## 1. Un fonctionnement général des points de suspension : entre dire manifeste et dire latent

### 1.1. Aux niveaux pré-, post-, méta- et infradiscursifs

Par une micro-analyse au niveau segmental et suprasegmental du texte, du genre du discours journalistique et du fonctionnement global *ad hoc* du discours, nous tâcherons de montrer que les points de suspension dans *Le Canard enchaîné* installent le discursif au croisement du pré-, du post-, du méta- et de l'infradiscursif dans une approche d'analyse du discours.

Expliquons-nous :

- i. **Le niveau prédiscursif**, ce qui pré-organise ou préfigure le discours, est à rapprocher des « prédiscours », tels que décrits par Marie-Anne Paveau (2006, 2011). Ces prédiscours s'inscrivent dans la continuité du « préconstruit » de la sémantique discursive et s'abordent sous un angle socioculturel. Définis « comme un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques) ayant un rôle instructionnel pour la production et l'interprétation du sens en discours » (Paveau 2006 : 14), ils interrogent la généalogie du sens en discours et posent la reconstruction du sens par la mémoire comme un « sens social ». Les points de suspension signalent dans la matérialité du texte la présence de données prédiscursives (externes, antérieures ou interdiscursives).
- ii. **Le niveau postdiscursif** ouvre le discours sur un *à construire* ensemble. En effet, comme le souligne Véronique Dahlet, les trois points ont deux valeurs sémantico-pragmatiques : d'abord, ils « suggèrent un décalage entre deux énoncés par l'effet d'attente qu'ils procurent au discours en caractérisant par avance l'énoncé suivant comme important, insolite ou inattendu » (Dahlet 2003 : 90), ensuite, ils mettent en œuvre « une dynamique interlocutive, en impliquant un dire *in absentia* qu'il appartient au

<sup>1</sup> Au sens du dialogisme de Bakhtine, nous entendons par là la coprésence de plusieurs énonciateurs au sein du même discours.

<sup>2</sup> Voir Maingueneau 1999, 2002.

lecteur de compléter » (p. 94). Ils constitueraient alors des dispositifs prospectifs, outils d'un agir (citoyen, politique, militant, etc.) dans notre corpus.

Il se met alors en place une double temporalité : la première axée vers un déjà-là source d'économie cognitive ; la seconde ancrée dans une dynamique prospective par laquelle le lecteur est incité à formuler lui-même ce qui n'est pas réalisé textuellement. Cette double temporalité ne nous semble cependant pas suffire totalement à rendre compte de la complexité du processus discursif en jeu dans l'emploi des points de suspension. Deux niveaux s'y superposent : le métadiscursif et un soubassement infradiscursif.

- iii. **Le niveau métadiscursif** se trouve mobilisé par les points de suspension car ils constituent bien souvent des métacommentaires virtuels de la part du locuteur, qu'il appartient au lecteur de rendre actuels, devenant ainsi des « points de latence » pour reprendre la désignation proposée par Julien Rault :

« Nous proposons ainsi le signifié de *latence* pour définir un signe dont la valeur minimale est de *faire apparaître* que quelque chose *est susceptible d'apparaître*. On comprend alors comment la notion de latence peut inviter à transcender les modes discursifs pour se lier aux enjeux de la réalisation : exhibant l'informulé, elle renvoie au processus du discours en formation. » (Rault 2015 : 67).

- iv. **Le niveau infradiscursif** qui relève du dit et du dire combinés à l'avant-dire, articule la connexion entre environnement et textualité, entre énonciation, coénonciation et dynamique argumentative. Il agit en soubassement car il sous-tend l'acte d'énonciation (ou de dénonciation ici) par l'ouverture du discours à une strate de discursivité, interdiscursive et interlocutive. De ce soubassement, émerge un *en-deçà* intersubjectif, qui *fait* le discours aussi bien qu'il *est* discours. Non inscrit dans une temporalité (pré-/post-), ce niveau infradiscursif serait ainsi à l'interface entre construit, préconstruit et à construire.

Nous partons donc du postulat que le contexte social, culturel, idéologique, le cadrage générique aussi bien que l'ethos (prédiscursif et discursif) sont des déjà-là qui concourent à ce prédiscours mais qu'ils sont également des éléments en construction dans et par le discours. Les points de suspension s'avèrent le lieu de rencontre de ces niveaux : ils sont le *medium* entre le dit et le réalisé, les représentations qu'en ont respectivement le locuteur et le lecteur, qu'elles soient personnelles ou collectives, et sur lesquelles infère l'entour discursif. Ils se réalisent comme indices typographiques d'infléchissement discursif (dialogique, modal...) et argumentatif.

## 1.2. Fonctionnement elliptique et iconicité signifiante

« D'un côté le point de suspension présente un espace vide (une lacune) où le possible sémantique est simplement suggéré et, dans tous les cas, où l'attente du sens se trouve différée ; de l'autre, il signale l'infinitude d'un "dire en plus" dont on ne peut pas mesurer la limite puisque le pluriel du sens ainsi évoqué autorise une infinité de possibles » (Lala 2002 : 185).

Cette citation de Marie-Christine Lala illustre bien la relation qu'établissent les points de suspension entre « la topographie de l'écrit » présentée par « un espace vide », une nécessaire co-énonciation (« l'attente du sens »), une temporalité (« différée ») induite et l'ouverture sémantique ainsi inférée.

En effet, toutes les études, typologiques ou non<sup>3</sup>, signalent un fonctionnement elliptique, un « dire *in absentia* » (Dahlet 2003 : 94), « la présence d'un informulé (non-réalisé, non-verbalisé) » (Rault 2015 : 67), une temporalité sous-jacente (pré-/post-), un discours complété *a posteriori* par le lecteur et une subjectivité énonciative qui affleure :

« Les points suspensifs marquent une ellipse ou un retardement du propos. Soit ils signalent des procédés de régie (figures d'organisation) où le manque est causé par une intervention extérieure (interruption externe) due à l'interlocuteur (interruption dialogique), due à un événement autre (interruption non dialogique) ou bien au rapport entre le propos et le récit (interruption narrative). Soit ils construisent une attitude psychologique du locuteur (interruption interne) : alors, le manque peut s'avérer non intentionnel (interruption émotive et interruption monologique) et ressortir aux procédés de régie construisant le caractère, ou bien il peut exprimer la volonté manipulatrice du locuteur (interruption rhétorique formulative ou suggestive) et ressortir aux figures de l'argumentation... » (Le Bozec 2004 : 6).

L'iconicité même du signe graphique est signifiante car elle articule sémiotique et sémantique. Les points suspensifs instaurent visuellement un espace dans l'écrit, une rupture, une mise à distance réalisée graphiquement : à la discontinuité syntaxique répond alors une discontinuité énonciative, modale ou dialogique

<sup>3</sup> Citons notamment en énonciation Dahlet (1998), en sémantique discursive Lala (2002), en grammaire Le Bozec (2004), en stylistique Rault (2015 : 67).

et la propension à une insertion postérieure, verbalisée ou non, un « usage en supplémentation » (Rault 2015 : § 14) :

« Le signe en trois points permet de signifier, par l'instauration d'un espace dans l'écrit (dont les motivations peuvent être spécifiées dans une insertion parenthétique sarcastique), le temps de latence séparant l'énoncé amorcé de son achèvement éventuel : l'achèvement peut être réalisé dans la continuité syntagmatique, sous forme de reprise littérale, ou bien rester non-réalisé. Quel que soit le cas de figure, il s'agit bien d'une mise en jeu très significative de la valeur minimale du point de latence. [...] Les interventions de l'idéogramme se construisent à partir d'un signifié commun, lequel se fonde sur les implications sémantiques du signifiant graphique » (Rault 2015 : § 17 à 19).

Les points de suspension renvoient donc à une dialectique entre dire de surface et dire occulté, latent, virtuel. Ils tronquent le message et signalent par conséquent une communication discontinue, perturbée. Cet effet de silence est consubstantiel d'une dualité énonciative qu'ils permettent de rendre vi/lisible. Leur emploi tient d'une dialogisation du discours, et dans notre corpus d'un journal qui se veut engagé, leur suremploi tient, nous allons le voir, d'une polarisation et donc d'une idéologisation du discours.

Étudions à présent leur utilisation dans le cadre d'un article choisi pour son recours à un grand nombre de points de suspension.

## 2. Utilisation des points de suspension dans le cadre d'un article significatif

### 2.1. Un exemple *ad hoc*

Cet exemple significatif est issu de la rubrique « La Mare aux Canards », figurant à la page 3 du numéro du 27/01/2016. Cet article d'une demi-page intitulé « La SNCF a tenté d'envoyer la justice sur une voie de garage » ne compte pas moins de onze occurrences de points de suspension : les éléments paratextuels fournis situent et complètent l'article selon la routine consacrée (le surtitre « Accident de Brétigny », le chapô « Des écoutes téléphoniques révèlent que les témoins étaient "briefés" par le service juridique avant leur audition. ») mais ils ont recours également aux points de suspension pour l'annonce en une du journal :

« Accident de Brétigny : la SNCF a voulu tromper les juges. La preuve... (1) »

et la légende de l'illustration :

« Extrait des retranscriptions d'écoutes téléphoniques. Mme Chriqui, une responsable du service juridique, demande à un agent de lui envoyer un futur témoin : elle "aime bien" les voir avant... (2) Deux agents discutent de leur convocation. Il est urgent de se faire "briefé" par Claire Chriqui... (3) ».

L'article suit :

« La SNCF a tout fait pour manipuler l'enquête judiciaire conduite après l'accident du train Corail de Brétigny, qui, le 12 juillet 2013, a causé la mort de sept personnes et fait plusieurs centaines de blessés. C'est ce qui apparaît à la lecture des nombreuses pièces de l'enquête que "Le Canard" a consultées. Mais à malin, malin et demi. Les trois juges chargés de l'instruction ont pris de vitesse les collaborateurs de Guillaume Pepy. Alors que les dirigeants des chemins de fer tenaient la main de certains témoins et mitonnaient une opération d'enfilage des magistrats, ils ignoraient que ceux-ci les avaient placés sur écoute. [...]

Même double langage à propos de la traversée-jonction (TJ) - une pièce maîtresse des intersections entre deux voies - soupçonnée d'avoir causé l'accident. Un cadre se lâche au téléphone : "Elle est pourrie, mais c'est pas la seule... (4) Toutes les TJ de Brétigny sont dans cet état-là". Convoqué par les magistrats, l'auteur de ce constat sans appel serre le frein : "quand je dis « pourrie », ça ne veut pas dire « en dehors des normes », ça veut dire « vieux »" (sic). Ah bon ? [...]

Chaque cheminot (petit ou grand) convoqué par les enquêteurs était invité à un entretien avec le service juridique. Ainsi, le 15 mai 2014, Christophe Bolhy confie son désarroi à un collègue nommé Delrue : "Je suis convoqué chez la police." Angoisse du copain : "Oh, putain ! Il faut vraiment que tu te fasses briefé par Claire... (5) Il faut absolument... (6) Il faut qu'on sache exactement ce qu'on peut dire."

Qui est cette Claire ? Cadre au service juridique de la SNCF, Claire Chriqui est chargée de préparer les salariés qui vont être mis sur le gril par les policiers ou les juges avec le même soin que s'ils s'apprêtaient à passer le grand oral du concours d'entrée à l'ENA. [...] Et pas question d'aider la justice. Lors d'une conversation enregistrée à son insu, le 4 décembre 2013 (soit cinq mois après l'accident), Claire Chriqui donne ses ordres à un agent qui a reçu une convocation : "Moi, je t'invite à ne rien apporter (aux policiers)... (7) Tu viens avec rien... (8) Il faut attendre leurs demandes." Consigne bien suivie, comme le montre une autre conversation interceptée. [...]

Dans un premier temps, l'agent résiste : "Je ne le changerai pas d'une virgule." Mais la dame revient à la

charge et suggère “certains mots mieux choisis”... (9)

Le texte litigieux fait état d’“un renouvellement d’appareils de voie à Brétigny, pour régénérer les appareils en très mauvais état”. La “conseillère” propose : “On va supprimer « *en très mauvais état* », ça n’ajoute rien. On se doute bien qu’on n’est pas en train de régénérer des appareils neufs, tu vois. C’est pas la peine d’aller mettre que tout est en très mauvais état. Si c’est saisi par la justice... (10)”

En découvrant ces propos, ce sont les juges qui ont été saisis... (11) »

Jérôme Canard

## 2.2. Impliciter du contenu par l’intégration de discours de différents énonciateurs

L’observation de la distribution de ces points met en évidence plusieurs sources énonciatives<sup>4</sup>, d’un côté l’énonciateur-journaliste, dont le discours est écrit, et de l’autre les énonciateurs-personnages : deux agents SNCF (M. Bohly, M. Delrue) et Claire Chriqui, du service juridique de la SNCF, dont les discours sont initialement oraux et retranscrits ici par une source extérieure.

Dans les discours des énonciateurs-personnages, les points suspensifs signalent des effets d’oralité, des hésitations : les micro-pauses à l’oral sont mises en signes à l’écrit de (4) à (8), et en (10). Les coupures syntaxiques relèvent d’affects (« confie son désarroi », « angoisse du copain ») qui transparaissent par ce biais. Ils servent alors des indices de déstabilisation, d’une pensée décousue, d’une non-maîtrise de son discours :

« Le signe du latent inscrit un mi-dire qui fait office de transition (énonciative, graphique). Il est véritablement devenu le représentant graphique de l’expressivité de la parole proférée, [il] renvoie dans un premier temps à l’approche prosodique de la ponctuation. » (Rault 2015 : § 6).

En fin d’énoncé, ils indiquent une disjonction entre dit et non-dit. Ainsi, dans les propos de C. Chriqui en (7) et (8), est explicite l’invitation factuelle à se rendre à la police sans présenter de document. Mais en impliquant des énoncés non proférés, les points de suspension (qui visent à reproduire le ton, les pauses à l’oral), impactent l’énoncé proféré : aller à la police sans présenter sciemment des pièces importantes pour une enquête relève de l’obstruction, donc d’une pratique illégale, d’autant qu’il y a une entente mutuelle des partenaires de l’échange verbal sur le fait que ces documents pourraient s’avérer compromettants et, enfin, cette suggestion dénote que les services de la SNCF ont des éléments à dissimuler. La disjonction entre dit et non-dit relève ici d’une disjonction entre une suggestion factuelle (« Moi, je t’invite à ne rien apporter... ») et une pratique non légale (la rétention d’informations). Les points de suspension rendent compte de cette disjonction entre légal/dit et illégal/non-dit, ils sémiotisent par conséquent le seuil de l’illégalité. Sans entrer dans le détail d’une analyse sémiotique, ce seuil constitue un type de semi-symbolisme, construit par l’usage spécifique du journal<sup>5</sup>. En effet, dans la théorie sémiotique de filiation greimassienne, Jean-Marie Floch (1995 : 59) considère :

« Les systèmes semi-symboliques sont des systèmes signifiants caractérisés par une corrélation entre des catégories relevant du plan de l’expression, d’une part et d’autre part, du plan du contenu. Dans notre culture, l’exemple classique du semi-symbolisme est celui de la corrélation entre la catégorie verticalité vs horizontalité du mouvement de la tête (la catégorie de l’expression du langage gestuel) et la catégorie affirmation vs négation (la catégorie du plan du contenu). »

Dans l’exemple étudié, les points de suspension font sens dans cette distinction entre plan de l’expression et plan du contenu. Sur le plan de l’expression, s’opère ici une opposition entre le recours au point simple et le recours aux trois points ; sur le plan du contenu, cette opposition est corrélée à la dialectique dit vs non-dit et par conséquent à l’opposition pratique légale (la suggestion de rétention d’informations « je t’invite à ») vs pratique non légale (l’obstruction à la justice).

Les occurrences (5) et (6) montrent également une distorsion entre explicité (la nécessité d’un briefing par un cadre du service judiciaire) et implicite, que ce soit du point de vue des présupposés (C. Chriqui connaît les enjeux de l’entretien et saura ce qu’il faut dire, il ne faut pas tout dire, il faut donc une réflexion en amont, l’employé ne maîtrise pas les enjeux et les conséquences de ses paroles auprès des policiers) ou des sous-entendus (à court terme, l’exhortation à rencontrer C. Chriqui et, à long terme, les incidences majeures pour la SNCF sur le plan judiciaire). Là aussi, les points de suspension constituent des « points de latence » qui sémiotisent la limite entre légal et non légal : ils marquent le *laissé sous silence* et ce silence devient signifiant. Les niveaux prédiscursifs et post-discursifs interfèrent ici et trouvent en ces points suspensifs un lieu de convergence.

<sup>4</sup> Nous considérons que le journaliste est à la fois locuteur et producteur de l’énoncé et que l’énonciateur est à la source d’une prise en charge énonciative et modale.

<sup>5</sup> Nous remercions l’un des relecteurs de la première version de cette contribution pour cette suggestion des plus pertinentes.

De la part de l'énonciateur-journaliste, les points de suspension en une du journal (1) fonctionnent essentiellement par autodiologisme, c'est-à-dire qu'ils renvoient à un dire postérieur, présent dans le même journal. Le cadrage générique de l'énoncé en une, isolé par un encadré, assoit la dimension interlocutive de ces points, régis par la vocation d'en dire plus sans vraiment dire et par la volonté de capter l'intérêt du lecteur.

Les occurrences (2), (3) et (9) agissent sur la valeur sémio-sémantique du seuil de la légalité. Ils font pendant avec les occurrences dans les discours des énonciateurs-personnages mais, la source énonciative différente induit une distanciation modale avec le recours à des propos rapportés. Cette mise à distance est d'ailleurs soutenue par les guillemets<sup>6</sup> :

« Ils peuvent démarquer l'altérité discursive et détacher visuellement le propos du personnage de celui du narrateur. Ce glissement graphique, moins disjoncteur que les deux-points, est aussi une façon d'introduire un espacement et, donc, de mettre de la distance » (Rault 2015 : § 20).

Sur la base de cette mise à distance par les points de suspension s'établit une connivence avec le lecteur, invité à poursuivre l'énoncé tronqué (aposiopèse), dans une actualisation interlocutive du discours (Dahlet 2003 : 94).

Les points de l'énoncé final en (11) revêtent plusieurs fonctions. Premièrement, ils marquent visuellement la présence d'un jeu de mots sur « saisis », entendu comme participe ou comme adjectif : ils pointent une distorsion sémantique autour d'un lexème polysémique (« saisir » dans le sens de réquisitionner par la justice ou « saisir » comme susciter une vive émotion telle que l'indignation, la stupeur). À cette ambivalence sémantique vient répondre un effet pragmatique sur le lecteur. Deuxièmement, ils tablent sur une compréhension de la part du lecteur et un partage des valeurs civiques, éthiques ou morales qui apparaissent en soubassement de cet article (honnêteté envers l'institution judiciaire, sincérité et sens des responsabilités, courage, etc.). Troisièmement enfin, ils closent l'article tout en l'ouvrant sur un autre espace discursif, au-delà de l'énoncé et donnent un espace de recul signifiant.

### 2.3. Des signaux de métadiscursivité : sémiotiser le seuil du dicible, le seuil de la légalité

Les points de suspension fonctionnent ainsi comme lieu de rencontre entre discours antérieurs, interdiscours et discours ultérieurs<sup>7</sup>, ce qui leur permet bien souvent d'agir en signaux de métadiscursivité. Ils invitent en effet le lecteur non seulement à compléter par lui-même l'énoncé par une sorte d'actualisation virtuelle et dans une dynamique interlocutive, c'est-à-dire énonciativement discontinue, mais également ils l'invitent à participer à une actualisation réflexive du discours. Cette réflexivité est forgée grâce à différentes fonctions de ces points, tant sémantiques qu'énonciatives, voire argumentatives.

Du point de vue textuel, soulignons-en la fonction isolante au niveau micro (intégrer le discours d'un autre tout en produisant une mise à distance, souligner l'interruption brutale d'un énoncé...) et la fonction structurante au niveau macro (régulièrement en fin de paragraphe, (9) (10) (11)).

Les points de suspension deviennent des démarcateurs d'un discours autre en signalant la présence opérante d'un déjà-là ou au contraire, d'un bientôt-là. En cela, ils sont des marqueurs et des déclencheurs d'un processus énonciatif particulier. Ainsi, si, du point de vue de la matérialité langagière, ce mode de ponctuation est un « idéogramme du langage non-réalisé » (Rault 2015 : § 37), du point de vue de la matérialité discursive, il met en branle l'activation d'un autre niveau du dire, infradiscursif, comme transition visible, comme liant, vers l'espace d'une discursivité exophorique. C'est ce processus que Julien Rault désigne comme « excès » ou « débordement » :

« Le point du latent est aussi signe de l'excès : la persistance énonciative déborde le cadre phrastique et exhibe le non-réalisé dans une posture métadiscursive, afin de produire à la lecture un langage qui n'existe que dans cette perpétuelle oscillation du formulé et de l'informulé » (Rault 2015 : § 42).

L'exemple précédent a montré comment l'énoncé, à lui seul, ne suffit pas à dire : tabouisation de pratiques illégales, construction d'une connivence dénonciatrice... Insérés dans un discours à dimension argumentative exacerbée (« la preuve... »), les points de suspension sémiotisent la disjonction de ce qui est effectivement

<sup>6</sup> Les guillemets fonctionnent comme une atténuation par insertion de signaux de mise à distance et de mise en valeur de propos rapportés. Ce dit est signalé typographiquement comme appartenant à un autre niveau de lecture, au niveau de l'interdiscours, à un déjà-là, à un discours antérieur, tenu par un autre, un tiers indistinct ou une doxa.

<sup>7</sup> Ces différents discours, endo- ou exogènes sont intégrés au discours par le biais du dialogisme interdiscursif, du dialogisme interlocutif ou de l'autodiologisme.

énoncé et de ce que l'énonciateur ne peut ou ne veut pas énoncer. Ils servent de cette manière de pivot d'articulation entre les niveaux du pré-, du post-, du méta- et de l'infradiscursif.

D'autres exemples en montreront à présent la portée argumentative extrêmement forte et percutante au sein d'un segment plus bref, conditionné par une énonciation spécifique : celle de la satire. Il s'agit ici de mettre en évidence les valeurs sémantiques et pragmatiques de ces signes pour mettre en discours du non-dit.

### 3. Une utilisation spécifique des points de suspension dans le cadre d'un genre à énonciation satirique

Adoptons à présent un cadre d'analyse plus large, celui de l'énonciation dans l'ensemble du discours du journal, et plus particulièrement l'impact du genre de certaines séquences discursives aisément identifiables (les manchettes avec les illustrations des deux canards ainsi que les « mini-mares »). Nous verrons dans un premier temps que ces genres installent un décalage, un effet d'attente et une co-énonciation, et dans un deuxième temps que ces phénomènes permettent d'impliciter du contenu afin d'idéologiser le discours.

#### 3.1. L'impact du genre : effet de décalage et effet d'attente

Commençons par paraphraser V. Dahlet (2003 : 90-91), pour dire que les points de suspension suggèrent un décalage entre deux énoncés par l'interruption du premier qui crée un effet d'attente sur le second ; celui-ci sera alors interprété comme inattendu ou incongru. Dans *Le Canard enchaîné*, ce procédé est courant, notamment dans les énoncés qui reposent sur un détournement et mettent ainsi en exergue la scission entre deux segments énonciatifs portés par des énonciateurs différents.

En tant que dispositif génériquement spécifié, l'énoncé en manchette revêt une importance cruciale à laquelle les points de suspension contribuent : de part et d'autre du nom du journal figurent deux illustrations de canard, chacune portant un énoncé dans un phylactère :

« *Macron a la solution*<sup>8</sup>

"Contre toutes les grèves dans les transports...  
...En marche !" » (01/06/2016)

« *Hollande aux migrants de Calais*

"Je vous envierais presque...  
...d'être des sans-Aubry !" » (07/03/2016)

« *Au Salon de l'agriculture*

Les gardes du corps de Hollande craignent une manif...  
...de céréales-killers ! » (24/02/2016)

Le premier pan de l'énoncé procède à une contextualisation en spécifiant la source énonciative, tandis que le deuxième pan de l'énoncé propose une recontextualisation du premier en soulignant la dimension cocasse, renforcée par l'exclamation, et n'est donc pas attribuable à la source énoncée de prime abord mais à un énonciateur virtuel, qui n'est autre que le journal lui-même. Cette fausse attribution ajoute de l'incongruité à la situation, c'est ce que marquent les points de suspension à la fin du premier énoncé et au début du deuxième. L'effet de décalage ainsi produit permet d'insinuer avec concision et immédiateté, et crée une mécanique interlocutive de connivence intéressante dans l'espace de la une du journal.

Voici deux autres exemples de la manière dont le genre influence la participation de certains points de suspension à l'énonciation satirique dialogisée, dans la rubrique des « Minimares » :

« Alain Juppé a précisé, au meeting de Bordeaux (*Le Monde*, 21/11) : "Je ne me laisse pas impressionner, pour ma part, par les mouvements de foule". Pas comme un certain Sarko face aux militants de la Manif pour tous... » (26/11/2014, p. 2)

« *Le Point* (23/11) s'interroge : "Mais qu'est devenu Jean-François Copé ?" Il se détend peut-être dans la piscine de son ami Takieddine... » (26/11/2014, p. 2).

Ces brèves issues de la rubrique des « Minimares » montrent que les points suggèrent davantage que ce qui est énoncé et révèlent un parti-pris qui table sur un consensus interlocutif. Le deuxième exemple s'ancre dans de l'ironie et relève en même temps d'une dimension euphémique (l'énoncé sous-entend bien plus que ce qu'il dit).

<sup>8</sup> Soulignement et italiques dans le texte.



En ce qui concerne le registre ironique, Oswald Ducrot rappelle en effet que « parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde » (Ducrot 1984 : 79-80). L'ironie pose ainsi une distorsion modale établie sur une conflictualité, explicitée ou non, entre la position du locuteur et celle de l'énonciateur, que les points de suspension contribuent à déconsidérer ou décrédibiliser. Dans cette appréhension métadiscursive, les trois points opèrent la bascule entre le mode discursif de l'« événement rapporté », informationnel, et le mode « événement commenté » qui suppose un degré d'engagement (Charaudeau 2005 : 173-174).

En outre, dans leur rapport interlocutif, dans la construction du sens communicationnel, ils mettent en signe la suspension de la maxime de sincérité :

« L'ironie fonctionne comme subversion d'un discours adverse [...] elle est donc fondée sur la collision de deux points de vue antagonistes et présente comme caractéristique récurrente une discordance entre le ton du discours et l'idée communiquée. Sur le plan communicationnel, elle suppose la suspension de la maxime de sincérité (du principe coopératif de Grice) selon lequel on dit ce qu'on pense [...] Le lecteur/l'interlocuteur doit d'abord reconnaître l'intention ironique de l'auteur/locuteur à partir du repérage de certains indices [...] » (Pedrazzini 2010 : 138).

En ce qui concerne le registre euphémique, comme l'a montré Marc Bonhomme (2005 : 245), l'euphémisme permet au discours de faire écho à une doxa ; les points de suspension fonctionnent ainsi sur une recontextualisation du dire, certes, mais aussi sur la base d'un consensus entre le locuteur et le lecteur. Ils produisent un écart et ouvrent un nouvel espace d'interprétation, hors texte, où la connivence interlocutive remodèle le rapport paradigmatique au genre et à la norme (sociale, éthique ou morale).

- Dans son rapport au genre, la rubrique des « Minimares » présente des caractéristiques génériques spécifiques : insérée dans la page intitulée « La Mare aux canards », elle est constituée de brèves tirées d'autres titres de presse. Chacune suit une composition devenue routinière : un énoncé situé d'une personnalité politico-médiatique, rapporté en discours indirect, puis un énoncé de métacommentaire sarcastique, fortement modalisé, et qui se clôt volontiers par un point d'exclamation ou des points de suspension.
- Dans son rapport à la norme : l'effet de décalage induit une tonalité sarcastique qui table sur une mécanique interlocutive de connivence : le lecteur bascule d'un discours donné comme officiel vers un discours officieux, supposé trahir la vérité des personnages politico-médiatiques incriminés.

La concision de ces brèves combinée à l'utilisation des trois points devient un dispositif communicationnel important de ces discours axiologisés : il s'agit d'être percutant en fonctionnant *a minima* sur le dit. En permettant ainsi à une partie du contenu informatif de rester dans le non-dit, les points de suspension dégagent une dimension de mystère ou de tabou et soulignent d'autant mieux cette conflictualité latente de contestation. Avec pour incidences discursives la mise en signe d'une tension entre dit et non-dit et l'ouverture d'un espace dialogique d'intersubjectivité, ils interrogent les rapports du locuteur à son lecteur et au monde : la dynamique de dialogisation de son discours est alors sous-tendue par une dynamique d'idéologisation du discours.

### 3.2. Impliciter du contenu pour idéologiser le discours

L'utilisation massive de points de suspension participe à une forme de discursivité satirique du *Canard enchaîné*. Ils ne ponctuent pas seulement syntaxiquement, ils relèvent d'une pratique communicationnelle qui institue un rapport privilégié avec le lecteur, le mettant en position de prolonger l'énoncé laissé en suspens et donc de reconstruire le message tronqué. Au-delà d'une lecture littérale, ils l'obligent à dépasser la lecture de surface pour donner du sens au signe « ... » qu'il a sous les yeux. Qu'il y souscrive ou non, le lecteur doit reconnaître la dimension potentiellement idéologisante de ces points pour faire sens. Cette quête du sens s'appuie donc sur le cotexte mais également sur le prédiscursif, l'interdiscours, sur la genericité du texte, sur l'ethos du locuteur, et plus généralement sur les valeurs socioculturelles sous-jacentes. Ces éléments qui entrent dans ce que M.-A. Paveau appelle « prédiscours » constituent des (pré-)déterminations opérantes dans l'interprétation de ces points de suspension et sont concomitamment co-élaborés par le travail interprétatif du lecteur : ils sont à la fois dans le discours et construits par le discours, *inflexifs* et *réflexifs*.

Pour finir, certains points de suspension ont un fonctionnement à l'interface de ceux étudiés précédemment : ils relèvent d'un procédé d'oralité et jouent sur la construction d'une connivence. Ils vont de pair avec une énonciation comme celle du *Canard*, dans une presse engagée, volontiers polarisée. Dans ce type de corpus, il

n'est pas rare que le cadre langagier se caractérise par des effets d'oralité dans sa forme écrite<sup>9</sup>. Ces dispositifs imitent des traits d'oralité en reproduisant une illusion de verbalisation et le signe graphique des points suspensifs entre donc dans cette stratégie du dire. Ceux-ci accompagnent certaines tournures lexicales et syntaxiques, le discours tangué entre standards d'une écriture de presse écrite et effets d'oralité et ressortent alors d'une prise en charge axiologisée explicite :

« Le ministère de l'Économie n'a trouvé personne dans ses maigres effectifs – 145 000 fonctionnaires ! – pour remplir cette mission hautement, euh...économique. » (11/02/2015).

L'ensemble des micro-dispositifs ponctuationnels vient renforcer le dédoublement pragmatico-énonciatif : les points de suspension accompagnent l'onomatopée d'hésitation « euh » qui constitue une amorce simulatrice de l'énonciateur cherchant l'adjectif le plus approprié. L'exclamation contribue à marquer cette mise à distance et à lui donner une valeur de suspicion : le positionnement du journal n'est pas simplement dans la distanciation neutre, il est nettement expressif, le but n'est pas seulement d'informer mais de dénoncer. L'insertion de ces effets d'oralité produit une illusion d'écrit (presque) spontané selon l'axe de variation du français parlé du quotidien (Blanche-Benveniste 2007). Ces effets récurrents d'« hétérogénéité énonciative » (Authier-Revuz 1984) peuvent fonctionner comme des outils de dialogisation, des indices de « parler vrai » dans un corpus donné. Ces singularités langagières se conçoivent comme des micro-transgressions aux codes routiniers de la presse écrite ; le discours répond alors aux contraintes de son genre, mais construit également de nouveaux codes identificateurs et par là-même une communauté discursive. Autrement dit, les trois points installent une scénographie (Mainueneau 1999) qui encourage la capacité (ré)interprétative du lecteur : ils œuvrent à un niveau post-discursif du dit.

Ces micro-dispositifs dialogiques servent d'indices d'une tension entre dit et non-dit lorsque les mots ne la prennent pas en charge. En tant que signes infra-énonciatifs de ponctuation, ils peuvent servir « d'indices pour la perception d'une saillance euphémique » (Bonhomme *et al.* 2012 : 17), et même, dirions-nous, d'une saillance satirique. Une opposition surgit entre les discours de surface, de la première strate de lecture et les discours de la deuxième strate, qui eux, requièrent la réinterprétation du lecteur. Celui-ci doit chercher du contenu au-delà du texte lui-même, et en cela ces indices sont des ouvertures vers un autre espace, celui de l'interdiscours et celui de l'interlocution où la connivence contribue à construire l'ethos de « dénonciateur libre » du journal.

Au creux même de la texture énonciative s'élaborent ainsi certaines représentations qui affleurent dans des fonctionnements dialogiques dont les effets d'oralité peuvent constituer de bons indices. Mais loin de se confiner à une dimension centripète du dire, les points de suspension posent l'intégration de discours autres, décalés et contribuent à installer une conflictualité latente au sein de la matérialité textuelle et qui peut induire l'idée d'une conflictualité extradiscursive dans la sphère politico-médiatique. À cet égard, ils font partie de l'outillage de négociation du journaliste engagé : ils agissent comme des modulations argumentatives structurantes.

Par le biais d'un discours saturé en points de suspension se réalise donc la construction d'une posture de dénonciation d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur une interaction dialogique qui rend opératoire la discordance entre texte, cotexte et contexte. Cette discordance entre le dit et le non-dit (mais pensé) met finalement l'accent sur le pensé. Se met alors en scène une dualité énonciative, dialogisée et polarisée.

Les trois points mettent en signe, on l'a dit, la suspension de la maxime gricéenne : tout n'est pas dit dans le texte. À cet égard, le ressort satirique de l'énonciation concourt pleinement à la dynamique de dévoilement :

« Pour Sophie Duval et Marc Martinez (2000) la satire se fonde sur deux paramètres fondamentaux : l'agressivité critique et le comique. Que ce soit d'une manière directe, à travers la dénonciation, ou indirecte, par le ridicule, le satiriste se donne comme mission de corriger les vices de la société. [...] Les discours satiristes se constituent en prenant des éléments des discours offensifs et comiques. Ils attaquent – avec plus ou moins d'intensité – un groupe donné en dénonçant et critiquant ses abus et excès. Et pour ce faire, ils font appel au comique [...] Le rire émerge comme moyen de toucher l'auditoire, devenant ainsi un instrument clef de la stratégie de persuasion mise en œuvre. [...] La satire est essentiellement moraliste et si elle attaque et rabaisse sa cible, c'est pour dénoncer ses vices » (Pedrazzini 2010 : 59-60).

Ainsi, l'insertion des trois points comme parties intégrantes du dispositif satirique en fait des outils propices à une démarche de coopération métaréflexive induite chez le lecteur. Et si l'on considère la satire comme effectivement moraliste, alors les trois points sémiotisent le seuil semi-symbolique de la morale ou de l'éthique.

Il nous semble par conséquent que les points de suspension œuvrent à ce que ce dialogue interne entre énoncés soit mû par le travail d'une posture métadiscursive de la part du locuteur-journaliste au travers de son ethos. Ils travaillent la dialectique continuité/discontinuité discursive vers celle du dicible/non dicible, du moral/amoral ou

<sup>9</sup> Nous entendons par là des procédés habituellement confinés à des pratiques de communication orale. Voir Seoane (à paraître).

du légal/illégal. Ils conduisent à des incidences énonciatives et argumentatives au niveau global axées sur la mise en scène d'une conflictualité latente ou explicite. Ce qui n'est pas dit, ne l'est pas parce qu'il ne peut pas l'être. L'énonciation devient dénonciation. Les points de suspension glissent dans la trame du discours autant d'arguments implicites qui visent, par la lecture coopérative qu'ils sous-tendent, l'éveil d'une conscience civique.

## Conclusion

Véritables pics d'intérêt dans des discours comme ceux du *Canard enchaîné*, les points de suspension sont des dispositifs multimodaux qui se situent à l'interface entre différents niveaux de lecture et d'analyse. Ils installent le locuteur en instance dialectique de voilement/dévoilement du dire tout en instaurant une entente tacite entre locuteur et lecteur puisqu'ils engagent une reconnaissance commune, aux confins du dit. Leur caractère performatif entre sémantique et sémiotique (en marquant typographiquement la pause, ils font suspension) octroie à cette entente mutuelle l'esquisse d'une normativité sous-jacente, fruit d'une co-élaboration de questionnements et de positionnements. Bien souvent, ils sont ici la source de l'économie d'une argumentation. Cadrée par la catégorie du genre, l'intentionnalité du locuteur devient un facteur déclenchant pour l'interprétation de ces points. Ils deviennent des outils d'intériorisation de cette intentionnalité et procurent au discours une nouvelle orientation modale en invitant à l'activation d'un système de pensée en-dehors de l'énoncé lui-même. Ils constituent les nœuds de ce maillage interdiscursif et interlocutif, portés par une certaine logique argumentative ou idéologique. En œuvrant là où toute prédication devient irréalisable ou superflue, les points de suspension signalent un contenu sous-entendu dont la reconstruction, fondée sur diverses connaissances situationnelles, est laissée à la charge du lecteur ; en cela, ils cristallisent sémiotiquement des enjeux pré-, post- et infradiscursifs.

Ils font du matériau satirique un dispositif discursif au croisement du prédiscursif (ils signalent dans la matérialité du texte la présence de données prédiscursives), du postdiscursif (ils impliquent un dire *in absentia* et, en cela, constituent des dispositifs prospectifs, outils d'un agir citoyen, politique), du métadiscursif (ils agissent en « points de latence » réflexifs) et de l'infradiscursif (ils se réalisent comme signes typographiques d'infléchissement dialogique, modal et argumentatif).

Les trois points témoignent finalement d'un dire non verbalisé tout en étant paradoxalement inscrits dans la matérialité langagière. Ils constituent des dispositifs qui montrent que le discours reste inachevé et requiert justement une intersubjectivité pour co-élaborer ce discours. Cette co-énonciation repose sur l'existence (du côté de la production) et la reconnaissance (du côté de la réception) d'un contenu sous-entendu. La démarche coopérative qu'ils induisent en fait des opérateurs pragmatiques :

- d'une double problématique, à la fois locale et globale, textuelle et discursive ;
- d'une double temporalité discursive (par l'enchaînement temporelisé d'énoncés, effectivement préférés ou virtuels, par la dialectique pré-/postdiscursif) ;
- d'une double vectorialité énonciative, intersubjective et réflexive : l'une est énoncée, l'autre restée tacite, qu'il appartient au lecteur d'actualiser, autrement dit, la première pose une perspective syntagmatique, la deuxième une lecture plutôt paradigmatique<sup>10</sup>.

Ils sont des dispositifs énonciatifs visuels et en tant que tels, ils nécessitent de prendre en considération la matérialité signifiante de l'objet et les effets de sens produits en discours (ou dans ce discours). En posant typographiquement des « blancs » sémantiques, ils invitent donc à un cheminement interprétatif pour combler inférentiellement ces blancs, selon des schémas orientés par la nature satirique de l'énonciation. Ce cheminement, à la fois inflexif et réflexif, peut se réaliser parce que les trois points signalent un clivage dans la discursivité : la bipartition visuelle de l'espace pose deux unités de sens autant qu'elle renvoie à une dualité énonciative. Le lecteur bascule d'une énonciation énoncée, effective, vers une énonciation non énoncée car non énonçable (avec l'idée de tabouisation et donc de normativité comme soubassement prédiscursif). C'est en cela que, du point de vue sémiotique, les points de suspension tendent à intervenir dans ce corpus comme l'alliance motivée entre les plans de l'expression et du contenu, selon une corrélation semi-symbolique (Floch). Et c'est la raison pour laquelle leur capacité à disjoindre et à articuler les strates de l'activité de parole en fait ainsi un outil prisé dans des énonciations marquées comme celles du *Canard enchaîné*, *journal satirique paraissant le mercredi*.

<sup>10</sup> Voir notamment Floch (1995 : 22) pour une exemplification des points de vue syntagmatique/paradigmatique.

L'énonciation particulière du journal, son ethos, permet de façonner cette relation sémiotique entre ces deux plans du langage. Les trois points constituent des effets de silence consubstantiels de cette énonciation satirique qu'ils prétendent rendre *vi/lisible*. Dans le champ médiatique d'une presse d'information et de divulgation par la satire, ils montrent ainsi en discours que la construction du sens s'opère dans une textualité conditionnée par une contextualité infradiscursive qu'elle contribue elle-même à modeler.

Pour conclure, si dans leur fonctionnement général, ils pointent bien un contenu implicite, *entre préconstruits sémantiques et détermination générique* (pour reprendre le fil conducteur de ce numéro), dans le cadre d'une énonciation infléchie par une dynamique argumentative forte, comme c'est le cas ici, ils pointent également un « à construire » *sémantique selon une détermination pragmatique*. Il se crée alors une nouvelle corrélation semi-symbolique : points de bascule entre dire manifeste et dire latent, ils deviennent, dans un discours de dénonciation, des points de bascule entre construction du sens sémantique et construction du sens politique...

## Bibliographie

---

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1984) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2007) : « Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue », *Langage et société*, n° 121-122, p. 129-141.
- BONHOMME Marc (2005) : *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- BONHOMME Marc, DE LA TORRE Mariela & HORAK André (éds.) (2012) : *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme*, Frankfurt, Peter Lang.
- CHARAUDEAU Patrick (2005) : *Les médias et l'information*, Bruxelles, De Boeck.
- DAHLET Véronique (1998) : « La ponctuation et les reprises de l'indicible », *Linx*, n° 10, p. 21-29.
- DAHLET Véronique (2003) : *Ponctuation et énonciation*, Paris, Ibis Rouge.
- DUCROT Oswald (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUVAL Sophie & MARTINEZ Marc (2000) : *La satire*, Paris, Armand-Colin.
- FLOCH Jean-Marie (1995/2010) : *Identités visuelles*, Paris, P.U.F.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1986) : *L'implicite*, Paris, Armand-Colin.
- LALA Marie-Christine (2002) : « L'ajout entre forme et figure : point de suspension et topographie de l'écrit littéraire au XX<sup>e</sup> siècle », in J. Authier-Revuz et M.-Ch. Lala (éds.), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 185-193.
- LE BOZEC Yves (2004) : « Trois points de suspension... », *L'Information Grammaticale*, n° 103, p. 3-6.
- MAINGUENEAU Dominique (1999) : « Ethos, scénographie, incorporation », in R. Amossy (éd.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 75-100.
- MAINGUENEAU Dominique (2002) : « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, n° 113-114, p. 55-68.
- PAVEAU Marie-Anne (2006) : *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- PAVEAU Marie-Anne (2011) : *Quelles données entre l'esprit et le discours ? Du préconstruit au prédiscours. L'analyse du discours. Notions et problèmes*, Paris, Éditions Sahar.
- PEDRAZZINI Ana Mercedes (2010) : *La construction de l'image présidentielle dans la presse satirique : vers une grammaire de l'humour*, thèse de doctorat, Université de la Sorbonne-Paris IV [en ligne : [http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/These\\_finale\\_PEDRAZZINI\\_Ana\\_11-2010.pdf](http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/These_finale_PEDRAZZINI_Ana_11-2010.pdf)].

RAULT Julien (2015) : « Des paroles rapportées au discours endophasique. Point de suspension : latence et réflexivité », *Littératures*, n° 72, p. 67-83.

SEOANE Annabelle (2015) : « Quand le *Canard Enchaîné* médite sans (vraiment) dire », *SEMEN*, n° 40, p. 91-109.

SEOANE Annabelle (à paraître) : « Effets d'oralité dans la presse engagée : dialogisation et idéologisation du discours », *Mots, Les langages du politique*.